

Doc 18

Monsieur Christian TORD

Président de la Commission d'enquête publique sur le complément de l'étude d'impact d'ALTEO

Hôtel de Ville

Cours de la République

13120 Gardanne

pref-ep-alteoetudedimpact@bouches-du-rhone.gouv.fr

### A l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête

Monsieur le Président,

Je soussigné  , habitant des Bouches du Rhône et citoyen soucieux de l'avenir de ma région et de la santé de nos enfants, répond ce jour, par la présente, à l'enquête publique sur le complément de l'étude d'impact réalisée par la société **ALTEO GARDANNE** relative à l'appréciation des dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires cumulés de l'usine d'alumine de Gardanne et des installations de stockage de déchets de résidus minéraux sises au lieu-dit «**Mange-Garri**».

- Ces déchets industriels chargés en métaux lourds et en soude sont stockés à l'air libre dans une zone très peuplée et extrêmement proche de nombreuses habitations. **Pourquoi ?** Le site n'est même pas clôturé et des jeunes y jouent en VTT ou motocross.
- Ces déchets présentent un danger potentiel que nul ne peut ignorer !! Soude, Arsenic, chrome, pour ne citer qu'eux (rapport ANSES). Les boues rouges auraient également une radioactivité 4 à 8 fois supérieure au seuil naturel (rapport BRGM). **Pouvez-vous infirmer cela ?**
- Les riverains proches constatent régulièrement la présence de poussière rouge dans leur jardin, maison, sur leur terrasse. Par jour de grand vent, on retrouve ces particules à plusieurs kilomètres.
- Pour les PM2.5 seules les données ATMOSUD sont reprises dans le complément à l'étude d'impact. Pour quelles raisons ? Cela ne remet-il pas en cause les conclusions du rapport ?
- Un seul site de mesure situé à proximité immédiate du site de Mange-Garri pour ces poussières concerne la population de BBA. Pour quelles raisons aucun site de mesure n'a été installé au milieu des habitations de BBA ?
- Une analyse sur l'influence des conditions météo apparaît également dans ce complément d'étude. Seules les données d'un site situé à Gardanne sont reprises dans ce document. Pour quelle raison les données du site de Mange-Garri n'ont-elles pas été étudiées dans le cadre de cette analyse de l'influence des conditions météo ?
- Aucune mesure effectuée pour les particules ultrafines. Pour quelles raisons aucune mesure n'a été effectuée sur les particules ultra-fines ?

- L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que les envois de poussières doivent être contenus. Pourquoi les arbres autour du site sont-ils rouges ?
- Pourquoi la soude (NaOH) est dosée dans la bauxaline et son lixiviat selon les rapports INERIS 2012 et 2017, pour le classement en dangerosité de la bauxaline ?
- Pourquoi ALTEO n'a pas respecté les recommandations faites dans le rapport IDE et n'a pas neutralisé les déchets déposés sur le site de Mange-Garri?

Je m'oppose donc au renouvellement du stockage de ces déchets sur la commune de Bouc Bel Air et plus largement dans notre département. Je demande l'application du principe de précaution et donc l'arrêt du stockage et le non renouvellement de l'autorisation de stockage émise par la Préfecture.

Fait le 20 mai 2019 à Bouc Bel Air

-----  
**13320 BOUC BEL AIR**

Doc 18